BILAN

GUADELOUPE

LA LECTURE

©Saksit Kuson

GRANDE CAUSE NATIONALE

PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des Affaires Culturelles

Sommaire

01- La lecture grâce aux bibliothèques

Dotation Générale de Décentralisation - Construction, rénovation **5-6**

Aides à l'achat de contenus culturels **7**

Contrat Territoire-Lecture **8**

02- La lecture grâce aux acteurs de la chaîne du livre

Aides aux Auteurs : Centre National du Livre **10-11**

Soutien à l'édition, la langue et la culture créole DAC/CNL **12**

Aides aux Librairies : CNL **13**

03- La lecture et les actions culturelles

Médiation et Éducation Artistique et Culturelle **15-16**

Aides aux festivals du livre **17-18**

Manifestations nationales **19**

Pass culture **20**

Intro-duction

Pour l'année 2021-2022, le Président de la République a proclamé la lecture Grande cause nationale. Cet engagement est une prolongation de la politique de l'État depuis 2017 en faveur du livre et du public, qui vient renforcer les soutiens aux différents acteurs du développement de la lecture. L'objectif est de favoriser l'apprentissage et la pratique de la lecture autant à l'école qu'en dehors, pour qu'elle devienne une action quotidienne qui contribue à l'épanouissement des jeunes.

Le ministère de la Culture, dans toutes ses dimensions (les Directions des affaires culturelles, le CNL), propose des financements aux acteurs de la chaîne du livre (auteurs, éditeurs, libraires) et de la lecture publique (bibliothèques et médiathèques, associations).
Ces projets d'investissement (construction et rénovation, numérique, collections) et de fonctionnement (projets de développement de la lecture) s'adressent à tous les publics, en lien avec les collectivités et les professionnels de l'éducation et de la jeunesse.

01

La lecture grâce aux bibliothèques

La lecture grâce aux bibliothèques

01

Dotation Générale de Décentralisation (DGD) : Construction et rénovation de médiathèques

La Dotation Générale de Décentralisation (DGD) pour les bibliothèques est accordée aux collectivités territoriales gestionnaires de bibliothèques publiques municipales, intercommunales ou départementales afin de soutenir des opérations d'investissement.
Le concours particulier relatif aux bibliothèques au sein de la DGD est le principal dispositif de soutien de l'État à l'investissement et au fonctionnement non pérenne des bibliothèques.

Depuis les années 80 et la décentralisation des bibliothèques, celles-ci relèvent de la responsabilité des collectivités territoriales.
La DGD permet de soutenir les investissements consentis par les collectivités en faveur de leurs bibliothèques, principalement aux projets courants de construction, restructuration, extension des bâtiments, mais aussi pour les équipements mobiliers ou le matériel informatique. Il s'agit également de participer au développement de services numériques, à l'extension des horaires d'ouverture au public, à la conservation du patrimoine écrit ainsi qu'à la numérisation des collections ou l'enrichissement des collections.

La Direction des Affaires Culturelles de Guadeloupe, par l'action du Conseiller pour le Livre et la Lecture, accompagne par son expertise les collectivités territoriales dans l'accomplissement de leurs projets de construction ou de rénovation des bibliothèques et médiathèques.

Financement DGD : 500 000 à 1 Million €/an en moyenne

La lecture grâce aux bibliothèques

01

Dotation Générale de Décentralisation (DGD) : Construction et rénovation de médiathèques

Médiathèque de Petit-Canal

La Médiathèque Guy Fromager a été inaugurée le 14 mai 2022, financée en partie grâce à l'État (DGD), elle devient un espace d'apprentissage, de culture et d'ouverture au monde qui s'articule autour de la lecture publique et du numérique.

© Médiathèque Guy Fromager

Médiathèque du Gosier

La Médiathèque Raoul Georges Nicolo au Gosier est en cours de rénovation. Dotée de différents espaces de travail, de vie et de partage, c'est un lieu très apprécié du public. Pendant les travaux, la médiathèque propose des actions hors les murs visant en grande partie le jeune public.

© Médiathèque Raoul Georges Nicolo

La lecture grâce aux bibliothèques

01

Aides à l'achat de contenus culturels

Afin de faire face à l'impact de la crise sanitaire sur les bibliothèques et les secteurs de l'économie du livre, le ministère de la Culture, dans le cadre de la DGD, a accompagné à titre exceptionnel, les collectivités territoriales dans les acquisitions de documents et contribué ainsi au soutien de l'activité des librairies.

Acquisitions de documentaires jeunesse à la Médiathèque de Goyave

Acquisition d'albums jeunesse à la Médiathèque d'Anse-Bertrand

Ce soutien a été attribué à 18 bibliothèques ayant un projet d'achat thématique (petite enfance, handicap, culture locale). Ces achats leur ont permis de diversifier leur offre.

Financement exceptionnel 2020 : 467 000 €

Le Centre National du Livre met en place une aide exceptionnelle à la relance des bibliothèques afin de leur permettre de consolider les acquisitions de collections imprimés et de prendre en charge les budgets supplémentaires consacrés aux ressources numériques dont l'utilisation est exponentielle depuis les confinements.

La lecture grâce aux bibliothèques

01

Contrat Territoire Lecture

Mis en place en 2010 par le ministère de la Culture, le Contrat Territoire-Lecture (CTL) permet à l'État d'accompagner les collectivités territoriales, les professionnels de bibliothèques et les structures associatives dans le développement de la lecture et de l'accès aux services numériques.

Le CTL a pour objectif de susciter, à l'échelle d'un territoire, un partenariat actif entre tous les acteurs de la lecture pour l'élaboration de programmes partagés en renforçant en particulier les coopérations entre les secteurs culturel, éducatif, associatif. Il permet ainsi d'assurer une présence forte du livre dans tous les lieux de vie et d'aller à la rencontre des publics éloignés.

CTL signé avec le Conseil Départemental de Guadeloupe

En accord avec la Bibliothèque Départementale, le CTL développe deux axes sur la période 2020-2022 :

- la collecte des statistiques de fréquentation des 30 bibliothèques municipales afin de procéder à un état des lieux de la lecture publique sur le territoire.

- la mise en œuvre d'actions en faveur des publics empêchés et éloignés de la lecture par le cofinancement d'un emploi de bibliothécaire (cadre A) à la Bibliothèque Départementale de Guadeloupe.

20 000 €/an sur 3 ans

02

La lecture grâce aux acteurs de la chaîne du livre

La lecture grâce aux acteurs de la chaîne du livre

02

Les Résidences d'auteurs
Centre National du Livre

Une résidence d'auteur/créateur suppose la mise à disposition temporaire d'un lieu mais aussi des moyens financiers, techniques et humains favorisant la création artistique. Avec le soutien tant financier qu'organisationnel de la Direction des Affaires Culturelles, les résidences permettent d'une part de rémunérer les auteurs dans leur démarche de création et d'autre part de faciliter la diffusion des productions auprès d'un public le plus large possible.

En 2022, Estelle-Sarah BULLE a bénéficié d'une résidence itinérante (11 jours, 18 lieux), dans le cadre d'une bourse du CNL « Ecrivains à l'école ». La DAC Guadeloupe, l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) et le lycée Gerville-Réache ont contribué à la réussite de ce temps de partage.

Outre les établissements scolaires, l'autrice a rencontré le grand public en librairie et animé des ateliers (bibliothèques, lieux de détention).

Ces rencontres, humainement très riches, autour de son œuvre, se sont doublées de temps d'écriture pour ses prochains ouvrages.

Estelle-Sarah Bulle

Aide de 3 000 €/auteur

La lecture grâce aux acteurs de la chaîne du livre

02

Aides aux auteurs

Dans le cadre de l'opération « 2020, année de la BD » initiée par le ministère de la Culture, la DAC a contribué à la réalisation d'un projet unique de coopération artistique et scientifique internationale sur le thème des sargasses.

C'est sous forme de bande dessinée documentaire qu'est né :

Sargassum Histoire(s) d'une marée brune

Piloté par l'Alliance française de Saint-Domingue, Sargassum s'impose comme un outil d'information pédagogique et scientifique en 4 langues et concernant 10 territoires.
La partie guadeloupéenne de cette bande dessinée est réalisée par Jessica Oublié (scénario), François Piquet (illustration) et pour l'étude scientifique Sarra Gaspard (enseignante chercheuse à l'Université des Antilles).

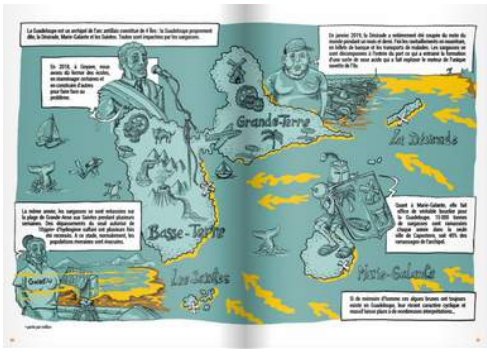

Dans le cadre de la relance économique des éditeurs et auteurs à la suite de la pandémie, la DAC a financé ce projet innovant tant du point de vue de la coopération scientifique et artistique qu'éditoriale. Ainsi elle a contribué à la réalisation d'une BD de vulgarisation scientifique sur une problématique environnementale.

La lecture grâce aux acteurs de la chaîne du livre

02

Soutien à l'édition : langue et culture créole

Tous les formats d'édition (papier, numérique, livre audio) sont visés, tous les genres sont représentés : roman, bande dessinée, documentaire, livre pour la jeunesse. La juste rémunération des créateurs est au cœur de la mission de la DAC, au même titre que le Centre National du Livre elle soutient, les éditeurs qui participent au rayonnement de la langue et de la culture française et créole.

Les bandes dessinées documentaires, "Tropiques toxiques" et "Péyi annou", écrites par Jessica OUBLIE ou encore "Ti Jean l'horizon", BD réalisée par l'artiste Roland MONPIERRE à partir de l'œuvre de Simone SCHWARZ-BART illustrent la diversités et la qualité des productions caraïbéennes contemporaines.

Les productions bilingues en créole guadeloupéen sont encouragées, un soutien régulier est apporté à la valorisation des textes littéraires anciens ou inédits propres à la Caraïbe et aux Outre-mer : collections littéraires "Iles en poche" (Caraibeditions), "Caribea" (Long cours).

La lecture grâce aux acteurs de la chaîne du livre

02

Aides aux librairies

La politique du livre menée par le ministère de la Culture vise à maintenir et à développer un réseau de diffusion du livre dense et diversifié. À ce titre, le soutien aux librairies qui participent à la diffusion des œuvres et contribuent à l'aménagement du territoire, constitue une priorité.

Le Centre National du Livre (CNL) contribue à la modernisation des librairies indépendantes, que se soit sous forme de subvention ou de prêt.
La DAC apporte aide et soutien aux projets de développement, d'aménagement, d'extension des librairies indépendantes. Elle contribue autant à l'achat de mobilier ou de matériel informatique qu'à la valorisation du fonds ou aux animations autour du livre.

En Guadeloupe, la DAC soutient les petits libraires indépendants (chiffre d'affaire inférieur à 200 000 €) dans leurs efforts de modernisation et de diversification de leur offre pour tous les publics.

© Librairie Point Lire, Le Moule

© Librairie Générale, Jarry

Financement exceptionnel 2020 de 180 000 €

03

La lecture et les actions culturelles

La lecture et les actions culturelles

03

Médiation et Éducation Artistique et Culturelle (EAC)

L'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) est une politique de démocratisation culturelle qui contribue à la formation de la personnalité des enfants et des jeunes, elle est un facteur déterminant de la construction de l'identité culturelle de chacun.
L'objectif du ministère de la Culture est de soutenir l'égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture.

Des Livres A Soi

Des livres à soi est un dispositif de démocratisation de la lecture destiné aux familles. Porté par le Salon du Livre et de la Presse Jeunesse, ce projet vient activement lutter contre l'illettrisme et réduire les inégalités d'accès à la culture dans les quartiers prioritaires en familiarisant les familles avec l'objet livre.

Une formation organisée par la DAC en 2022 a permis à 20 professionnels du livre et de la lecture, de la petite enfance et de l'aide aux familles à utiliser le livre comme outil de découverte du monde et de communication avec son entourage. Dans le contexte de la multiplication des écrans, le livre est un vecteur incontournable de partage et de développement pour tous, et particulièrement au sein de la famille.

© Bibliothèque départementale/DAC

Remise du Brevet d'aptitude à la médiation en littérature jeunesse le 15 octobre 2022

Le principe est de soutenir et de former des parents qui sont eux-mêmes en difficulté avec la lecture. Il aide les adultes à tisser des liens avec les tout-petits autour du livre.

La lecture et les actions culturelles

03

Médiation du livre

Le ministère de la Culture se mobilise en faveur de la lecture : sa politique vise à faciliter l'accès à l'écrit, valoriser la diversité des pratiques de lecture et ainsi contribuer à l'ouverture à l'autre, à l'apprentissage de la citoyenneté et à la construction de soi.

Quart d'heure de lecture

La ville de Sainte-Anne a pris part à l'événement 10marsjelis, lancé par le CNL en collaboration avec l'association Silence, on lit!, l'Éducation nationale et la bibliothèque Départementale.

Des modules vidéos ont été produit mettant en scène des séances de lecture à haute voix, dans l'espace public.

A cette occasion, la municipalité a remis des malles-lecture aux bibliothèques des écoles, acquises grâce à une subvention de la DAC .

Lire pour en sortir

Reconnue d'intérêt général, cette association a pour ambition de placer la lecture au cœur d'une politique de réinsertion culturelle et sociale en facilitant l'accès aux livres à toutes les personnes détenues mais aussi à leur famille. Elle est animée par des écrivains, des éditeurs, des magistrats et des avocats.

Au centre pénitentiaire de Baie-Mahault et à la maison d'arrêt de Basse-Terre, 406 livres ont été lus pour 85 détenus en 2021. La DAC soutient cet opérateur dans le cadre de sa politique "Culture et Justice".

10marsjelis/ actions ville de Sainte-Anne

Financement de 10 000 €/an

La lecture et les actions culturelles

03

Aides aux festivals du livre

La DAC apporte son soutien à plusieurs manifestations comme le festival Lire au Grand Large ou le festival Caribulle, consacrés au livre et à l'image tant pour la jeunesse que pour les adultes (romans, BD, albums, manga, documentaires...).

Lire au Grand Large

La 2ème édition du festival littéraire pour la jeunesse et les familles s'est déroulé à la Caz'Art de la Jaille du 14 au 16 octobre 2022.

Manifestation populaire à vocation familiale soutenue par la Direction de Affaires Culturelles, Lire au Grand large a pour ambition de contribuer à redonner à la lecture une place plus grande dans les pratiques de loisirs, conforme à ses considérables enjeux. C'est une invitation à la découverte d'auteurs antillais et hexagonaux qui présentent leurs livres, parlent de leur travail créatif, lisent des extraits de leurs ouvrages et ainsi désacralisent la frontière entre le lecteur et l'auteur.

Laura Nsafoo, autrice afroféministe et François Piquet, auteur et artiste plasticien

Timothée de Fombelle, auteur phare de la littérature pour la jeunesse

La lecture et les actions culturelles

03

Aides aux festivals du livre

Festival Caribulles

Du 8 au 16 octobre 2022, sur le thème "BD Ciné Manga", des ateliers en milieu scolaire, ou encore des rencontres avec les auteurs et des dédicaces ont eu lieu sur différents sites patrimoniaux dont la Maison Wonche de Baie-Mahault.

Les jeunes auteurs Michael Erbland et Weelème Okébiboué étaient à l'honneur ainsi que les "mangakas" de "The Last Kamit", parrains de cette édition. Guillaume Lorin, réalisateur et scénariste guadeloupéen du film d'animation "Vanille" et Annick Kamgang, auteure de la BD "Lucha" comptaient parmi les invités de cette 11ème édition.

© DAC

Annick Kamgang, anime une séance de "Scrabble BD" avec le jeune public. Avec pédagogie et humour elle explique la technique de mise en scène d'un récit BD.

Festival Ecritures des Amériques

En présence de dix auteurs de renom international ce festival soutenu par la DAC a touché environ 1300 élèves sur l'ensemble de l'archipel de Guadeloupe ainsi qu'à Saint Martin et Saint Barthélémy.

Ateliers d'écriture, conversations privilégiées avec les étudiants et les élèves, rencontres grand public, conférences et projections cinématographiques ont suscité un niveau de fréquentation qui répond ainsi à la demande des publics.

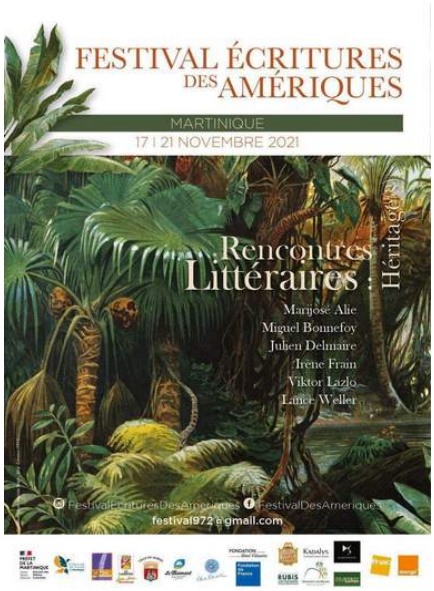

La lecture et les actions culturelles

03

Manifestations nationales

Les Nuits de la lecture - Janvier 2022

Initialement organisée par le ministère de la Culture puis confiée au CNL, la manifestation "Nuits de la lecture" met en valeur les politiques d'ouverture au public dans les bibliothèques sur des horaires étendus, en soirée et le dimanche.

16 bibliothèques de Guadeloupe ont participé aux Nuits de la lecture 2022, en faisant preuve d'inventivité pour partager le plaisir de lire avec le plus grand nombre. Le public a ainsi découvert les voyages-lecture, les lectures théâtralisées, les soirées contes intergénérationnelles, les balades littéraires ou encore les séances de projection de films.

Partir en Livre - Juillet 2022

Partir en Livre est la grande fête du livre jeunesse, organisée par le Centre national du livre (CNL). En Guadeloupe, 24 bibliothèques et médiathèques ont proposé des animations, des rencontres avec des auteurs, illustrateurs et conteurs.

Des espaces pour raconter, dessiner, échanger pour diffuser le plaisir de lire. Sur les plages, dans les parcs et les jardins, Partir en Livre a pour ambition de rapprocher le livre des enfants, des adolescents et de leurs familles au début des grandes vacances.

La lecture et les actions culturelles

03

Le Pass Culture

« Plus que jamais, la culture passe par vous ».

Le Pass Culture est un dispositif d'accès aux biens et activités culturelles mis en place par le gouvernement à destination des jeunes entre 15 et 18 ans. Il se présente sous forme d'une application mobile et web, gratuite et géolocalisée.
Le Pass Culture contribue à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle de manière collective, financée par le ministère de l'Éducation Nationale, par la mise en place de projets au sein du milieu scolaire et de façon individuelle financée par le ministère de la Culture, permettant à chaque jeune une sensibilisation progressive et accompagnée, à la culture.
Le Pass Culture favorise le développement de son autonomie jusqu'à sa majorité.

Ce dispositif permet aux jeunes d'accéder à des biens et des services culturels : places de cinéma, de concert, de théâtre, billets d'entrée de musée, livres, etc.

Guadeloupe

Aujourd'hui, on compte plus de 9 368 jeunes inscrits en Guadeloupe et plus de 26 497 réservations.

Depuis le 18 novembre 2022, le dispositif est accessible aux jeunes de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy.
Le livre représente 68% des réservations et 40% des dépenses chez les jeunes.

Direction des affaires culturelles de Guadeloupe et des îles du nord

PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des Affaires Culturelles

476 Allée des Pères Blanc 97123 Baillif
05 90 41 14 80
www.culture.gouv.fr/Regions/Dac-Guadeloupe

DIRECTEUR DE PUBLICATION

François Derudder
Directeur des affaires culturelles

Sophie Biraud
Adjointe

CONTACTS

Cécilia Collomb
Chargée de la communication
cecilia.collomb@culture.gouv.fr
05 90 41 14 53

Nathalie Erny
Conseillère Livre et lecture
nathalie.erny@@culture.gouv.fr
05 90 41 14 66

Réalisée avec l'aide de :

Kaëna Maugran
Audrey Canchon